



# *Programme de législature de la Municipalité d'Avenches*

---

Commune d'Avenches

**Programme de législature 2016 - 2021**

---

---

# *Table des matières*

---

1.	Mot de la syndique	3
2.	Contexte	4
3.	Enjeux	8
4.	Vision et valeurs	9
5.	Objectifs par politique publique	10
6.	Conclusion et engagements	24
7.	Annexes	25

# 1

## **Mot de la syndique**

En 2015, notre Commune fêtait ses 2'000 ans d'existence. Ces deux millénaires d'héritage historique et culturel sont un formidable socle de travail pour les autorités de la Cité, un trésor qu'il s'agit de valoriser et de faire fructifier. Et dont il faut se montrer digne.

En ce début de nouvelle législature qui nous amènera jusqu'en 2021, la Municipalité, à travers le programme que vous tenez entre les mains, souhaite indiquer le cap qu'elle donnera à son action et exprimer les valeurs sur lesquelles cette dernière reposera.

Après une période de forte croissance démographique, notre Commune doit maintenant travailler à consolider ses infrastructures, à faire en sorte que sa qualité de vie reste intacte, en œuvrant notamment à la bonne intégration de ses nouveaux habitants.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez ainsi la vision que la Municipalité a du développement maîtrisé et harmonieux de notre Commune.

Reparti en treize politiques publiques, ce programme repose sur des objectifs clairs et mesurables, sur la base desquels nous pourrions dresser un bilan lors du passage de témoin au prochain collège municipal, dans une optique de continuité de l'action politique.

La Municipalité souhaite que cette action s'inscrive au cœur de la vie de notre Cité, à la jonction entre les services communaux, cantonaux et fédéraux, les entreprises, les sociétés locales, les communes voisines et, bien sûr, en premier lieu, la population avenchoise.

Au final, le collège municipal entend valoriser le riche patrimoine historique et culturel de la Cité, source d'attractivité et de visibilité, tout en s'employant – de concert avec la population, le Conseil communal et les sociétés locales – au développement d'une Avenches vivante et attractive, où il fait bon vivre et travailler.



Roxanne Meyer Keller  
Syndique

# 2

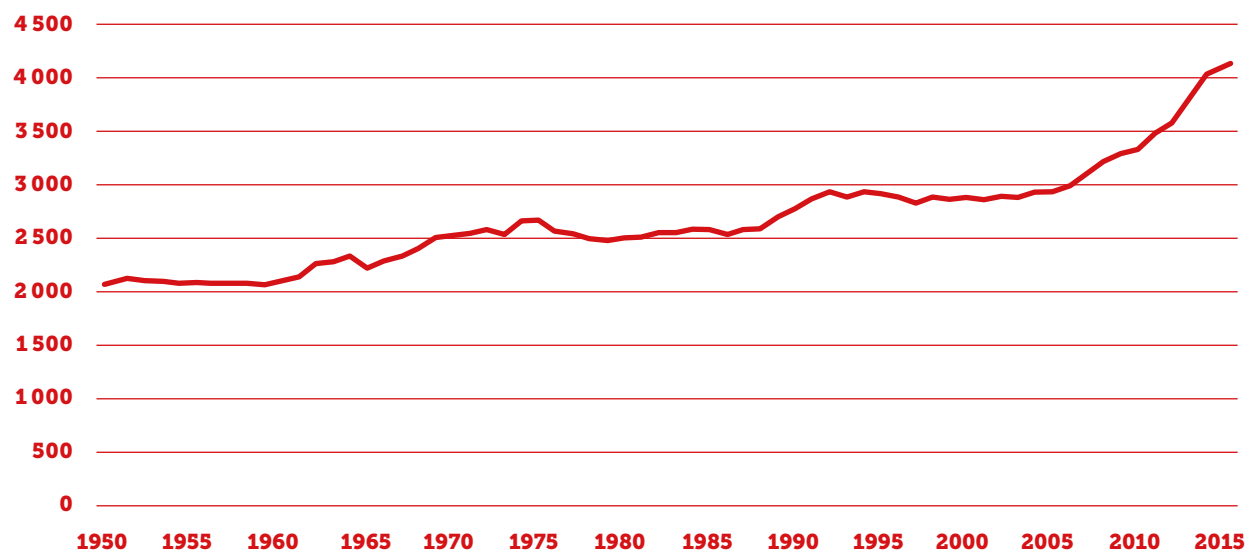
## Contexte

La Commune d'Avenches a connu un fort accroissement de sa population durant les 10 dernières années, le nombre de ses habitants passant d'environ 3 000 au début des années 2000 à plus de 4 000 depuis 2015.

Cette forte croissance démographique est due à sa fusion avec les communes de Donatyre et d'Oleyres, mais également à son dyna-

misme économique, symbolisé en particulier par l'implantation de l'usine Nespresso et ses quelque 800 emplois en 2008. De plus, Avenches, idéalement située sur les axes de transport, profite de l'effet de débordement généré par le fort développement économique de l'Arc lémanique, mais également de l'Espace Mitteland.

**Evolution de la population de la Commune d'Avenches entre 1950 et 2015**



Source : Etat de Vaud (SCRIS)

S'appuyant sur un riche passé historique remontant à son époque romaine, Avenches bénéficie d'une visibilité et d'une exposition

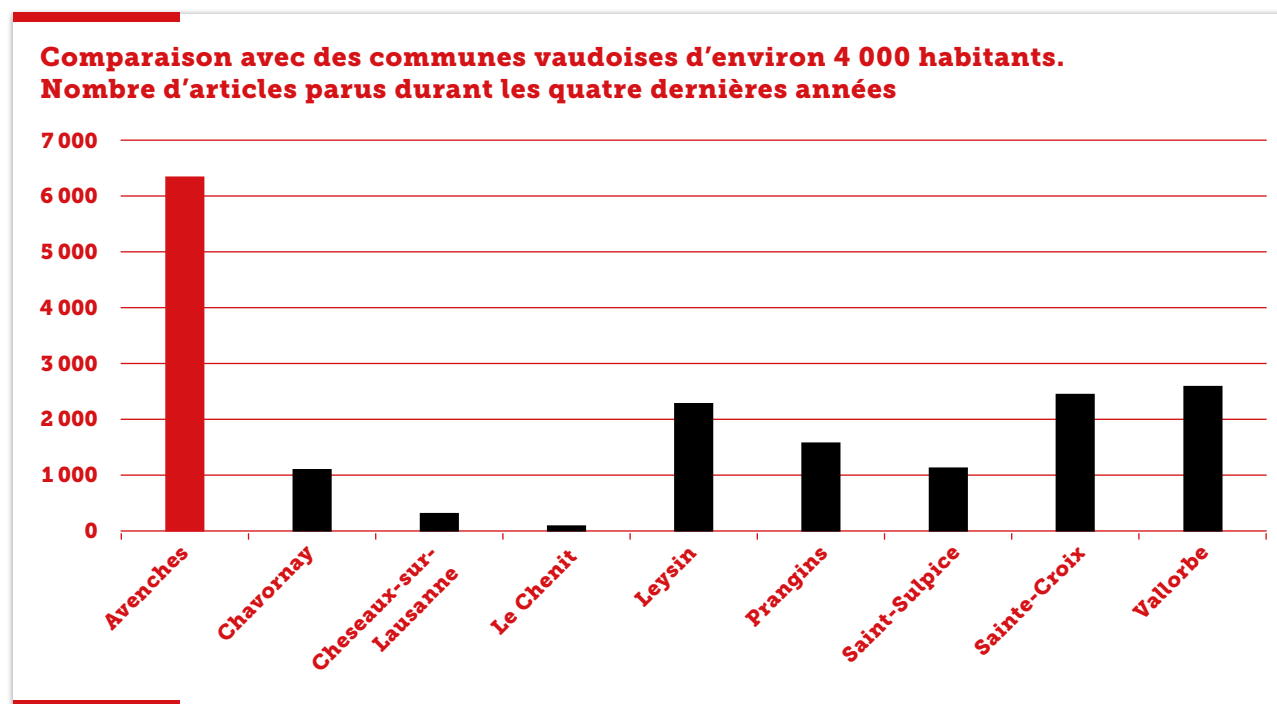
médiatique nettement supérieure aux communes vaudoises de la même taille, comme le montre le tableau ci-après. Outre l'offre

touristique historique, cette visibilité médiatique s'explique également par la tenue de trois festivals de musique de renommée nationale voire internationale que sont Rock Oz'Arènes, le Festival Avenches Opéra, ainsi que l'Avenches Tattoo. Ces manifestations permettent ainsi à la Commune de bénéficier d'un attrait qui serait moindre sans leur présence.

### Situation financière

Financièrement, la Commune Avenches connaît une situation relativement stable, les comptes ayant généralement débouchés sur un solde positif au cours des dernières années. Pour 2016, le budget prévoit toutefois un déficit de CHF 78 172.00, le total des charges s'élevant à CHF 19 769 180.00.

Le taux d'imposition communal a augmenté ces dernières années, passant de 66% de l'impôt cantonal de base en 2010 à 68% aujourd'hui. Cette augmentation est due à la bascule de deux points d'impôts de l'Etat vers les communes décidée en 2011.



Source : Schweizer Mediendatenbank

La Municipalité, dans une optique de pérennisation des prestations à la population et de poursuite des investissements nécessaires au développement et à l'entretien des infrastructures de la Commune, a donc réussi à maintenir son taux d'imposition ces dernières années. Ce taux doit permettre de couvrir les charges budgétées, compte tenu toutefois du fait que les finances de la Commune sont influencées par des facteurs – tels que les revenus fiscaux, l'influence de la péréquation intercommunale ou la facture sociale (s'élevant à CHF 2 035 000.00 en 2016) – qu'elle ne peut maîtriser.

La Municipalité est également consciente du fait que les nombreux investissements qu'elle devra mettre en oeuvre pour développer ou rénover ses infrastructures généreront des amortissements qui seront reportés dans le budget communal, une augmentation de la dette étant ainsi prévisible.

Au 30 juin 2016, l'endettement de la Commune s'élevait à CHF 11 635 473.25. Le coût annuel (amortissements financiers et intérêts) de cette

dette – tel qu'estimé dans le budget 2016 – représente quelque CHF 677 000.00, soit environ 3.43% des recettes de fonctionnement, en légère baisse par rapport au budget 2015 (4.04%).

Le plafond d'endettement de la Commune a été fixé pour la législature à venir à CHF 35 000 000.00, en augmentation de CHF 2 500 000.00 par rapport au précédent. Ce plafond, approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 25.11.2016, a été établi sur la base d'une planification financière établie par la Municipalité, s'appuyant notamment sur plan d'investissement 2016-2021.

On notera enfin que la marge d'autofinancement est quant à elle de 4.06% (2.31% au budget 2015).

### **Parties prenantes**

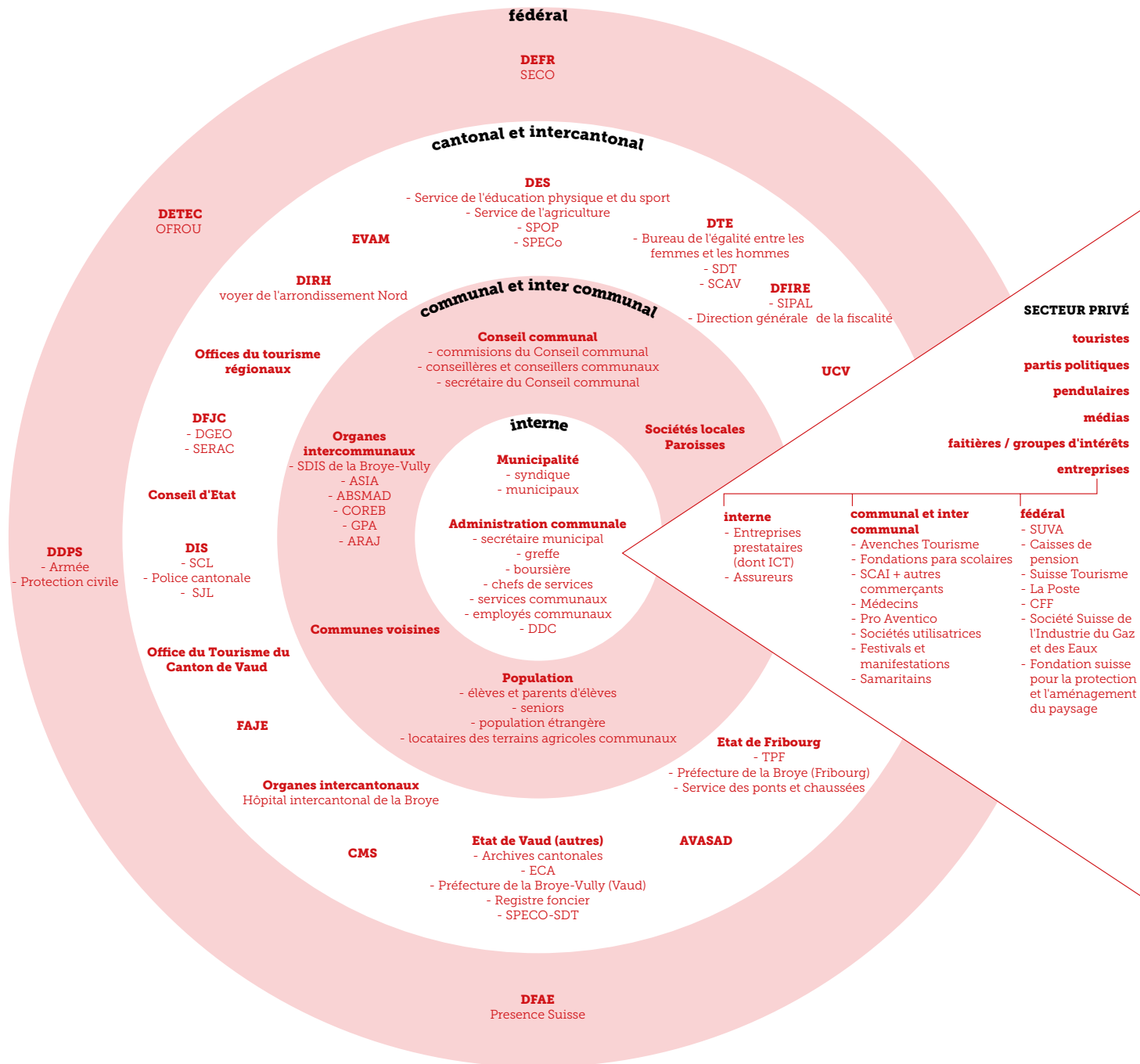
La Commune d'Avenches, de par sa situation d'enclave vaudoise à l'intérieur du canton de Fribourg, est par nature appelée à fortement collaborer avec le canton voisin. Ses ré-

flexions, relatives notamment à son développement, doivent ainsi prendre en compte le contexte intercantonal, tout comme la situation périphérique d'Avenches par rapport au centre du canton.

La cartographie ci-après dresse un tableau non exhaustif des multiples acteurs avec lesquels la Municipalité est appelée à collaborer directement ou indirectement et qui influencent la vie de la Commune.

La multitude de parties prenantes avec lesquelles la Municipalité doit travailler implique un devoir permanent d'information et d'implication de ces différents acteurs dans ses réflexions et décisions.

Cette richesse de parties prenantes implique également de devoir composer avec des intérêts divergents. Il s'agira alors pour la Municipalité de travailler au consensus ou d'arbitrer, toujours soucieuse de voir primer l'intérêt général.



*La présente cartographie n'a pas vocation à être exhaustive. Elle fait état des principales institutions, organes et entités privés ou publiques avec lesquels la Municipalité d'Avenches collabore sur une base régulière.*

# 3

## Enjeux

La forte augmentation du nombre d'habitants depuis le début des années 2000 a engendré un besoin accru en matière d'infrastructures. Il sera ainsi nécessaire, d'une part, de prévoir de nouvelles infrastructures et, d'autre part, de planifier l'entretien et les rénovations des infrastructures existantes.

Ces travaux s'inscrivent dans un cadre réglementaire et légal qui conditionne l'action de la Commune. Ainsi, la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) comporte de nouvelles obligations de densification, tout comme la nécessité de redimensionner les zones d'affectation. La Commune devra donc rapidement établir un Plan général d'affectation et éventuellement adapter ses différents plans de zones.

La rapide augmentation de la population induit également un besoin accru d'intégration des nouveaux habitants, dans un souci de renforcement du « vivre ensemble ».

Si les autorités communales possèdent peu de leviers d'actions dans le domaine du logement, la Municipalité a toutefois pour préoccupation que certains secteurs de la Commune ne deviennent pas des « cités dortoirs ».

De même, elle souhaite faire en sorte, dans toute la mesure du possible, de travailler à la mixité de l'offre de logement, notamment afin que les jeunes de la Commune puissent s'y loger, en disposant de logements à loyer abordable.

Eviter que la Commune ne devienne une « cité dortoir » passe notamment par la poursuite du travail de promotion économique d'Avenches, dans une optique de création d'emplois sur le territoire communal.

La mise en valeur de la place économique avenchoise passe en particulier par une zone industrielle équipée capable d'accueillir des entreprises de qualité.

L'attractivité – en particulier touristique – de la Commune réside également dans la poursuite de la mise en valeur de son patrimoine historique, tout comme de la pérennisation de son offre culturelle.

Enfin, la maîtrise des coûts sera le mot-clé du développement de la Commune dans les prochaines années. Des choix ont ainsi dû être faits à l'heure de planifier les dépenses d'investissements d'ici 2021, la Municipalité devant identifier les grands projets et infrastructures prioritaires, parmi lesquels on peut citer la réfection et l'agrandissement de la zone sportive, la rénovation de l'Hôtel de Ville ou encore la construction du nouveau collège primaire de Sous-Ville.

Ces choix et priorités permettront de respecter le plafond d'endettement fixé d'ici 2021 et plus globalement, de conserver des finances publiques saines.



# 4

## Vision et valeurs

Après une période de croissance démographique soutenue, due notamment à la fusion avec les communes d'Oleyres et de Donatyre, la Municipalité souhaite aujourd'hui une **stabilisation** du développement de la Commune.

Cette stabilisation passe par une consolidation des **infrastructures** communales, mais également par un renforcement proportionné des **prestations** à la population. Il s'agit également d'achever la réalisation des projets décidés lors de la précédente législature.

Ce développement des infrastructures s'inscrit dans une optique de **développement durable**, en poursuivant notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique de la Cité.

La Municipalité souhaite mettre les notions de **qualité de vie** et de **cohésion sociale** au cœur de ses préoccupations pour la présente législature. Pour ce faire, elle souhaite en particulier travailler activement à **l'intégration** des nouvelles habitantes et nouveaux habitants de la Commune, en s'appuyant sur les réseaux et les activités des sociétés locales.

Dans le domaine culturel, la Municipalité souhaite offrir les conditions cadres nécessaires au **maintien des festivals existants**, sources de rayonnement et de visibilité pour Avenches. De même, la Municipalité souhaite travailler au renforcement de l'offre touristique de la Commune, notamment par la mise en valeur de son patrimoine historique.

La création **d'emplois** et le maintien de **logements à loyer abordable** sur le territoire communal font également partie des préoccupations de la Municipalité, dans la limite de ses prérogatives en la matière.

La Municipalité souhaite également que son action et son travail s'inscrivent encore davantage dans un **esprit d'échange** et **d'inte-**

**ractivité avec la population**, dans un souci de **lisibilité** et de **transparence** de son action.

Elle entend aussi renforcer sa **communication avec le Conseil communal**, souhaitant encore améliorer sa collaboration avec ce dernier.

Elle souhaite que son travail au quotidien soit empreint de **respect**, de **confiance** et de **dialogue**. Elle poursuivra la **professionnalisation de l'administration**, ayant pour priorité le travail en équipe, une approche globale de la gestion des projets, ainsi qu'une définition claire des responsabilités.

Au final, la Municipalité souhaite mettre son énergie et ses compétences au service d'une **ville vivante et attractive**, fière de son héritage culturel et historique, inscrivant son développement dans une **vision responsable à long terme**.

# 5

---

## *Objectifs par politique publique*

---

# Administration générale

**Objectif général :** Poursuivre la professionnalisation de l'administration communale et développer les interactions avec la population

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
Mise en œuvre d'une <b>gestion coordonnée et complète des affaires communales courantes</b>	2018	Administration générale et informatique	Formation continue des collaborateurs pour la gestion des projets; Définitions des processus ; Acquisition de logiciels informatiques adaptés.	Budget et investissements comme le Préavis no. 117 (2011-2016) / CHF 95 000.-
<b>Amélioration des informations techniques à la population</b>	continu	Police des constructions	Plaquettes d'information sur la législation et les règlements; Formulaires en ligne ; Réalisation de différentes étapes du système d'information du territoire.	Budget et investissements comme le préavis no. 124 (2011-2016) / CHF 90 000.-
<b>Refonte du site internet et du guichet virtuel</b>	2017	Administration générale et informatique	Nouveau site internet en 2017 ; Développement de plateformes d'échange interactives avec la population; Plateforme de partage pour le Conseil	Budget (CHF 20 000.- en 2017 pour le site)
<b>Fusion des archives</b> et sécurisation selon les normes cantonales	2020	Administration générale	Achat de matériel et équipement de locaux; Définition du local	Plan d'investissement / CHF 120 000.-
<b>Extension des horaires des services communaux</b> à la population, notamment ceux du Contrôle des habitants	2017	Administration général et sécurité	Mesures test et bilan	Budget
Mise en place de <b>séances d'information et de discussion avec la population</b> , autour de thématiques précises	2018	Administration générale	Exemple : journée de l'eau avec des apports externes et des présentations de la part des acteurs communaux	Budget

# Aménagement et infrastructures

**Objectif général :** Adapter les plans directeurs communaux

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
<b>Etablissement du Plan général d'affectation</b> (PGA) Avenches, Oleyres, Donatyre.	2018	Urbanisme	Etablissement d'une zone réservée ; Mandat externe.	Plan d'investissement / CHF 300 000.-
<b>Mise à jour du plan directeur communal</b> (PDCom)	2017	Urbanisme	Mandat externe.	Plan d'investissement / CHF 50 000.-
<b>Mise à jour des règlements et autres plans directeurs</b> (PDDE, PGEE) relatifs au réseau d'eau	2019	Eaux	Etudes de terrain ; Mandat externe.	Plan d'investissement / CHF 350 000.-
<b>Réalisation des travaux prioritaires et nécessaires pour l'entretien du réseau d'eau</b>	2017-2021	Eaux	Re-captage des sources Bois de Châtel ; Nouveau réservoir Donatyre ; diverses canalisations.	Financement par les taxes s'y rapportant sur le moyen terme. Les travaux sont compris dans le plan d'investissement à hau- teur de CHF 4 770 000.-
<b>Finalisation du master plan pour la zone de la Plaine</b>	2017	Urbanisme	Travaux à intégrer dans le PGA	Préavis no 115 (2011-2016) / CHF 126 000.-
<b>Pont sur le Chandon</b>	2018	Travaux	Renforcement ou remplacement	Budget en collaboration avec la Commune fribourgeoise de Misery.

# Culture, sport et loisirs

**Objectif général :** Soutenir les festivals et faciliter les activités et le développement des sociétés locales

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
Mise sur pieds d'un <b>dialogue structuré et de conditions cadres favorables aux festivals</b> de la Commune	2017	Manifestations et promotion culturelle	Coordination avec les différents acteurs ; Prestations communales.	Budget
<b>Réfection et agrandissement de la zone sportive</b> (1 bis)	2018	Sports	Nouveaux terrains de sport et nouvelles installations	Préavis no. 120 (2011-2016) / CHF 6 200 000.-
Définition d'un <b>règlement d'utilisation de la zone sportive</b> , en collaboration avec les clubs utilisateurs	2017	Sports	Elaboration de contrats et de conventions.	Budget
<b>Transfert de la bibliothèque dans les nouveaux locaux</b> (bibliothèque communale et scolaire) et discussion quant à la <b>création d'une antenne de la Bibliothèque cantonale universitaire</b> à Avenches	2018	Ecoles	Collaboration avec l'ASIA pour les locaux ; Prise de contact régulière avec la BCU pour le lancement de l'antenne.	Achat du mobilier pour la partie commune à intégrer dans le budget 2018.
<b>Amélioration de la communication des activités culturelles, sportives et de loisirs</b> de la Commune, notamment auprès des nouveaux habitants à des fins d'intégration	2019	Sociétés locales et administration générale	Coordination avec Avenches Tourisme ; Présence des sociétés locales dans l'Aventic ; Journée d'accueil des nouveaux habitants.	Budget

# Ecoles

**Objectif général :** Développer les infrastructures communales et intercommunales au service des écoles

<b>Projet</b>	<b>Délai</b>	<b>Dicastère responsable</b>	<b>Mesures</b>	<b>Cadre financier</b>
<b>Construction du nouveau collège primaire de Sous-Ville</b>	2020	Ecoles	Mandat de construction.	Plan d'investissements / CHF 8 000 000.-
Construction, en collaboration avec l'ASIA - d'une <b>halle triple de gymnastique avec médiathèque et réfectoire</b> - d'un <b>collège secondaire</b>	2018	Ecoles	Mise à disposition d'infrastructures communales de remplacement durant les travaux.	Plan d'investissements de l'ASIA

# Environnement et énergie

**Objectif général :** Poursuite de l'optimisation énergétique de la Cité

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
Maintien du <b>label de Cité de l'énergie</b>	2021	Cité de l'énergie	Soutien aux énergies renouvelables (subventions) et mesures propres.	Budget
<b>Adaptation du Plan des énergies</b> de la Ville d'Avenches	2019	Cité de l'énergie et urbanisme	Légalisation du plan parallèlement au PGA	Budget
<b>Pérennisation du thermo-réseau</b>	2018	Finances	À définir avec le Conseil d'administration du THR	
<b>Suivi du programme Energo</b>	Continu	Bâtiments	Suivi de la plateforme Energo (relevé des consommations) ; Assistance Energo 2 jours par an ; Amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine communal.	Budget
<b>Sensibilisation de la population à la sauvegarde de l'environnement</b>	Continu	Voirie	Campagnes de ramassage des déchets ; Maintien des heures d'ouverture des déchetteries.	Budget

# Finances et impôts

**Objectif général :** Maintenir des finances publiques saines

<b>Projet</b>	<b>Délai</b>	<b>Dicastère responsable</b>	<b>Mesures</b>	<b>Cadre financier</b>
Introduction du <b>nouveau plan comptable</b> MCH2	En fonction du Canton	Finances	Formations externes et internes.	Budget
Introduction d'un <b>contrôle interne</b>	2018	Administration générale	Développement des moyens du service de contrôle interne.	Budget
<b>Analyse dynamique de la capacité de financement</b> de la Commune	En continu	Finances	Développement d'outils de gestion	Budget
<b>Maîtrise de la dette et gestion de la trésorerie</b>	Dès 2017	Finances	Politique d'emprunt active	Plafond en matière d'emprunts / Préavis no. 6 (2016-2021)



# Mobilité

**Objectif général :** Garantir l'accessibilité de la Ville

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
<b>Sécurisation et modération du trafic d'Avenches-Sud et de Donatyre</b> (étapes 2 à 4)	2018	Travaux et sécurité	Constructions de génie civil et mesures de signalisation routière	Plan d'investissement / CHF 900 000.-
Réalisation du <b>Parking du Faubourg</b>	2017	Travaux	Définies dans le préavis no. 136	Préavis no. 136 (2011-2016) / CHF 957 420.-
Mise en œuvre de solutions relatives au parcage hors et durant les périodes de manifestations, dans le but de <b>disposer d'un nombre adapté de places de stationnement</b>	2017	Sécurité et Manifestations	A définir dans un préavis	Plan d'investissement / CHF 350 000.-
<b>Promotion de la mobilité publique, douce et écologique</b> (bornes électriques, co-voiturage, vélos électriques)	En continu	Transports	Maintien de l'Aventibus ; Coordinations et collaborations au niveau régional.	Budget et investissements comme le préavis no. 122 (2011-2016) / CHF 80 000.-
<b>Développement des cheminements piétonniers et cyclables</b>	2020	Sécurité	Coordination avec Avenches Tourisme et le SMRA.	Voir Tourisme
Légalisation et <b>développement des zones limitées à 30km/h</b>	2018	Sécurité	Aménagements routiers	Budget

# Patrimoine

**Objectif général :** Prioriser les besoins de rénovation et pérenniser le patrimoine communal

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
<b>Rénovation du bâtiment de l'Hôtel de Ville</b> et utilisation optimale des locaux, notamment du restaurant et du caveau	2018	Bâtiments	Définies dans le préavis no. 132.	Préavis no. 132 (2011-2016) / CHF 7 000 000.-
<b>Restauration du bâtiment de la Poste</b>	2019	Bâtiments	Attribution des locaux, projet et travaux.	Plan d'investissement / CHF 200 000.- et budget
<b>Réfection de la muraille romaine</b> (1 <sup>ère</sup> étape)	2018	Bâtiments	Collaboration avec la fondation Suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et le SMRA.	Recherche de fonds externes
<b>Etude du projet de rénovation et de valorisation du Château</b> (y compris salle des Chevaliers et bibliothèque)	2019	Bâtiment		Budget

# Promotion économique

**Objectif général :** Améliorer les conditions cadres des PME et des artisans et développer l'attractivité pour de nouvelles entreprises créatrices d'emploi

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
<b>Aménagement des infrastructures de la zone industrielle</b>	2017	Travaux	Route d'accès et raccordements.	Préavis no. 3 (2016-2021) / CHF 1 206 000.-
Mise en œuvre de <b>visites personnalisées des entreprises de la place</b> en vue de renforcer les liens avec la Commune	En continu	Promotion économique		Budget
Poursuite des <b>rencontres annuelles avec les entreprises</b>	En continu	Promotion économique	Création d'évènements	Budget

# Santé

**Objectif général :** Maintenir des prestations de médecine de proximité

<b>Projet</b>	<b>Délai</b>	<b>Dicastère responsable</b>	<b>Mesure</b>	<b>Cadre financier</b>
<b>Localisation du CMS à Avenches</b>	2018	Santé	Prise de position au sein des organes intercantonaux (VD / FR)	Budget
<b>Création d'un pôle de santé</b> par des acteurs privés	2019	Santé	Mise en lien des acteurs et soutien dans les démarches administratives	Budget

# Sécurité

**Objectif général :** Conserver un cadre de vie sécurisant

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
<b>Formation et fidélisation d'un personnel qualifié</b> à même de remplir les missions d'ordres public et les diverses prestations attachées aux services de la police administrative	2017	Sécurité	Conventions de formation ; Responsabilisation des collaborateurs.	Budget
Développement de la <b>collaboration avec la Gendarmerie</b>	En continu	Sécurité	Contacts réguliers avec les différentes composantes de la police cantonale (gendarmerie mobile, répondant de proximité, Postes d'Avenches et de Payerne).	Budget

# Social

**Objectif général :** Maintenir la qualité de vie dans la commune

Projet	Délai	Dicastère responsable	Mesures	Cadre financier
<b>Réalisation et utilisation des locaux de la coopérative Aventica</b> , comprenant des logements protégés pour les seniors	2018	Jeunesse et seniors	Participation active à la coopérative	Préavis no. 96 (2011-2016) / CHF 1 000 000.-
Développement des <b>possibilités de rencontres et des activités dédiées aux seniors</b>	En continu	Jeunesse et seniors	Mise à disposition de locaux ; Evènements dédiés organisés par la Commune.	Budget
<b>Revitalisation des actions de la Commission Consultative Suisses-Immigrés</b>	2017	intégration	Moyens financiers mis à disposition de la CCSI.	Budget
Favoriser la <b>participation des nouveaux habitants à la vie locale</b>	En continu	Intégration et sociétés locales	Partage d'informations ; Journées d'accueil des nouveaux habitants.	Budget
Favoriser la <b>création de logements à loyer abordable</b>	Si opportunité	Social		En fonction des opportunités

# Tourisme

**Objectif général :** Assurer la visibilité de la Commune et renforcer son attractivité

<b>Projet</b>	<b>Délai</b>	<b>Dicastère responsable</b>	<b>Mesures</b>	<b>Cadre financier</b>
Poursuite des démarches vis-à-vis du canton, en collaboration avec les différents partenaires, en vue de la <b>création d'un musée cantonal</b>	2021	Tourisme	Mise en lien des acteurs et rassemblement des moyens	A définir avec le Canton
<b>Création d'un sentier pédestre et didactique le long de la muraille romaine</b> , en collaboration avec les différents partenaires	2019	Tourisme et bâtiments	Coordination avec Avenches Tourisme et le SMRA.	Revenus de la taxe touristique
<b>Favoriser l'offre touristique</b>	En continu	Tourisme	Mise à jour de la répartition des tâches entre Avenches Tourisme et la Commune	Taxe et fond touristique

# 6

## Conclusion et Engagement

Consciente des enjeux et des défis qui attendent la Commune à court, moyen et long terme, la Municipalité s'engage à travailler à la réalisation des objectifs fixés dans le présent programme de législature.

Elle entend mettre en œuvre son action dans un esprit de collégialité et de lisibilité, ayant pour but permanent le bien-être et l'intérêt commun de la population d'Avenches.

Reposant sur les notions de respect, de confiance et de dialogue, cette action doit permettre – avec le concours de toutes et tous – de développer une commune dans laquelle les prochaines générations se sentiront bien.

Vive Avenches, vive le canton de Vaud, vive la Suisse!



Roxanne Meyer Keller



Gaetan Aeby



Yves Nicolier



Pascal Buache



Enrico Fiechter



Eric Schürch



Loris Piccin



**7**

---

***Annexes***

---

# Démographie

## Mouvements annuels en 2015

indicateur	Avenches	Broye-Vully	Vaud
Population au 31 décembre	4090	40 207	767 497
Population au 1er janvier	4030	39 536	755 369
Naissances	56	490	8385
Décès	31	316	5599
Accroissement naturel	25	174	2786
Solde migratoire	35	497	9342
Accroissement total	60	671	12 128

Source : STATVD / OFS - 2015

# Espace et environnement

## Utilisation du sol par type de surface en 2013

indicateur	Avenches		Broye-Vully		Vaud	
	ha	%	ha	%	ha	%
Surfaces agricoles	1218	62.7	16 741	64.9	133 687	47.4
Surfaces boisées	322	16.6	5572	21.6	103 779	36.8
Habitat et infrastructures	384	19.8	3105	12	32 133	11.4
Surfaces improductives	19	1	394	1.5	12 541	4.4
<b>Total</b>	<b>1943</b>	<b>100</b>	<b>25 812</b>	<b>100</b>	<b>282 140</b>	<b>100</b>

Source : OFS, Statistique suisse de la superficie - 2013

# Emplois

## Emplois EPT par secteur économique 2014

indicateur	Avenches		Broye-Vully		Vaud	
		%		%		%
Secteur primaire	106	5.2	1264	9	9281	2.7
Secteur secondaire	815	40.3	4380	31.3	68 707	20
Secteur tertiaire	1102	54.5	8350	59.7	266 213	77.3
<b>Total</b>	<b>2023</b>	<b>100</b>	<b>13 994</b>	<b>100</b>	<b>344 201</b>	<b>100</b>

Source : OFS, STATENT - 2014

# Etablissements

## Mouvements annuels en 2015

Indicateur	Avenches	Broye-Vully	Canton de Vaud
Secteur primaire	31	577	3951
Secteur secondaire	50	547	7979
Secteur tertiaire	220	1923	46 417
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>3047</b>	<b>58 347</b>

Source : OFS, Statistique structurelle des entreprises (STATENT) - 2014

# Finances publiques

## Marge d'autofinancement par habitant (en francs)

Indicateur	Avenches	Broye-Vully	Canton de Vaud
2010	551	607.8	792.3
2011	1480.4	694.5	584.5
2012	1176.6	772.6	359.6
2013	2225.2	740.7	766.5
2014	1197	815	637

Source : SeCRI / STATVD, Résumés des comptes communaux et Statistique annuelle de la population des communes

**Poids des intérêts passifs par habitant (en francs)**

<b>Indicateur</b>	<b>Avenches</b>	<b>Broye-Vully</b>	<b>Canton de Vaud</b>
2010	106.3	137.2	216.9
2011	98.7	126.5	197.9
2012	73.7	112.2	183
2013	72.1	98.9	173.5
2014	59.3	87.7	165.8

Source : SeCRI / STATVD, Résumés des comptes communaux et Statistique annuelle de la population des communes

**Dépenses d'investissement par habitant (en francs), - moyenne des 3 dernières années**

<b>Indicateur</b>	<b>Avenches</b>	<b>Broye-Vully</b>	<b>Canton de Vaud</b>
2010	1942.7	860	861.2
2011	1553.2	883.5	895.9
2012	993.4	766.7	876.7
2013	1312.3	729.2	857.1
2014	1078.3	650.6	857.1

Source : SeCRI / STATVD, Résumés des comptes communaux et Statistique annuelle de la population des communes



**Excédent ou insuffisance de financement par habitant - (en francs)**

<b>Indicateur</b>	<b>Avenches</b>	<b>Broye-Vully</b>	<b>Canton de Vaud</b>
2010	-710.1	-173.1	30.7
2011	801	40.8	-215.5
2012	915	385	-335
2013	91.3	90.7	28
2014	1067.8	290.4	-162.4

Source : SeCRI / STATVD, Résumés des comptes communaux et Statistique annuelle de la population des communes

**Engagements bruts par habitant (en francs)**

<b>Indicateur</b>	<b>Avenches</b>	<b>Broye-Vully</b>	<b>Canton de Vaud</b>
2010	7159.2	6133.4	7841.4
2011	6446.8	6027.3	7800.9
2012	5325.1	5807.7	8105.4
2013	5271.5	5568.1	8229.9
2014	3768.1	5134.3	8313.3

Source : SeCRI / STATVD, Résumés des comptes communaux et Statistique annuelle de la population des communes

**Engagements nets par habitant (en francs)**

<b>Indicateur</b>	<b>Avenches</b>	<b>Broye-Vully</b>	<b>Canton de Vaud</b>
2010	4869.5	1474.6	2876.4
2011	4022.4	1421.9	3025.9
2012	2721.2	1004.7	3351.1
2013	2462.3	863.8	3248.1
2014	1255.6	540.1	3348

Source : SeCRI / STATVD, Résumés des comptes communaux et Statistique annuelle de la population des communes